

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

PAS DE HAUSSE DE COTISATIONS EN 2027

La Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) de la PSC s'est réunie le 18 septembre 2026.

Les cotisations pour le socle et les options ne subiront aucune hausse en 2027, en santé (opérateur ALAN) et en prévoyance (opérateur GMF-VIVINTER).

Pour FO Finances, voter POUR le maintien des cotisations, c'est défendre les agents.

Pour autant, la situation financière est à surveiller. Suite au désengagement de la Sécurité Sociale et à l'augmentation des remboursements de médicaments, la « consommation » sur les frais de santé est en augmentation, faisant subir aux citoyens un reste à charge de plus en plus important.

Dans le cadre du marché public, la situation financière et donc le niveau de cotisation doivent être examinés chaque année dans la CPPS. Ce suivi annuel existait déjà dans le référencement avec la MGEFI.

En matière de prévoyance, les évolutions prévues par la Fonction Publique en 2027 (prises en charge par l'employeur) n'ont toujours pas été confirmées, alors qu'elles auraient dû aboutir à une baisse conséquente des cotisations.

FO Finances dénonce l'attitude de certaines directions et de GMF-Vivinter qui profite de ses permanences pour démarcher les agents sur ses autres produits commerciaux. C'est inacceptable !!

FO Finances revendique une participation de l'employeur à 50% des cotisations obligatoires en santé et prévoyance, la baisse de la cotisation « enfant », des barèmes d'aides en fonction du RFR, la prise en compte de situation spécifique : handicap, outre-mer et étranger.

